

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1026
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

La culture contre la haine

« On ne laisse plus rien passer ». À la suite d'un appel du président du Conseil général, Pierre Maille, de la présidente de l'EPCC *Chemins du patrimoine en Finistère*, Nathalie Sarrabezolles, des conseillers généraux et des parlementaires du Finistère, auxquels s'est associée la Fédération du Finistère du Parti Socialiste, près de 300 personnes se sont retrouvées à l'abbaye de Daoulas, le 17 novembre, pour dire « Le racisme, ça suffit! ».

Les choix, de ce site et de cette date, ne doivent rien au hasard. En effet, depuis le mois de mai l'EPCC *Chemins du patrimoine en Finistère*, présente une exposition intitulée *Tous des sauvages*. Au mois de juin, voilà comment Philippe Mathez, conservateur et responsable du secteur expositions du musée d'ethnographie de Genève(*), présentait cette exposition :

« Au lendemain de la guerre, l'UNESCO avait passé une commande à ce grand ethnologue, Claude Lévy-Strauss, afin de déconstruire les idéologies racistes qui avaient conduit au génocide. Or, pour cela il fallait changer le regard que nous portions sur l'autre. Lévy-Strauss part du sauvage qui est, étymologiquement, celui qui sort de la forêt. Cette exposition montre comment a évolué le regard des Occidentaux sur les autres peuples, en rappelant par exemple qu'après la découverte de l'Amérique, les débats portaient sur l'humanité même des Amérindiens. »

« Le rôle de *Chemins du patrimoine en Finistère* consiste à donner des clefs, à chacun, de manière à ce que tous les Finistériens puissent comprendre

la complexité du monde », a rappelé Nathalie Sarrabezolles.

« Toute expression qui tend à dénier à quelqu'un son appartenance à l'humanité ou qui vise à hiérarchiser les personnes, en fonction de leur origine ou de la couleur de leur peau, nous révolte », a insisté la présidente des *Chemins du Patrimoine en Finistère*.

Ce rassemblement visait à mettre en avant l'importance de la culture dans la lutte contre la xénophobie. Il s'agissait, bien sûr, de dénoncer les racistes qui ont pu s'en prendre à Christiane Taubira. « Mais, à côté de la garde des sceaux, combien de milliers de personnes anonymes souffrent chaque jour et sont elles aussi victimes de racisme? », a demandé le président du Conseil général, Pierre Maille.



« Les différences sont une richesse »

Organiser ce rassemblement devant la salle de cette magnifique exposition, qui a remporté un grand succès, avait du sens : montrer la diversité des regards et la relativité des points de vue. « Nous devons faire comprendre que les différences sont une richesse et non une occasion de s'affronter », a rappelé Pierre Maille.

(*) n°1006 du 7 juin 2013

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 21/11/2013



Dossier de la semaine
Priorité à la jeunesse



Vie de la Fédération
Vers les abstentionnistes
en porte-à-porte



Interview
Qui est Bill De Blasio ?
Avec Michèle Moreau

Les candidats FN

À ce stade de la campagne des Municipales, au Front national, on peut distinguer quatre types de candidats.

D'abord, ceux qui se sont vu retirer l'investiture pour des dérapages racistes sur les réseaux. À ce jour on compte déjà trois têtes de listes qui ont dû se retirer.

Ceux qui, naïvement, croyaient rejoindre un parti comme les autres et qui se sont rendus compte qu'ils étaient en réalité entourés de racistes. À recruter ses candidats par petites annonces, ça devait bien arriver.

Ceux qui ont découvert qu'ils étaient tête de liste dans la presse.

Et ceux qui ont eu la prudence de ne pas être présents sur les réseaux sociaux.

Pour le reste de la campagne, il y a fort à parier que la consigne du paquebot sera : pour vivre heureux, vivons cachés. Mais il n'en demeure pas moins que le FN est le seul parti en France à être obligé de censurer ses propres adhérents.

PS29

UBO : quel poids économique ?



Que représente l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) dans l'économie du Finistère ? Aucune enquête n'avait été réalisée sur ce sujet jusqu'à présent. Mais les conclusions de l'étude réalisée par l'ADEUPA, dans le cadre de l'observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche du pays de Brest, permet enfin de mesurer l'importance de l'enseignement supérieur dans le Finistère. Pour les étudiants qui s'y forment mais aussi, pour les retombées économiques sur l'ensemble du département.

Avec 17 000 étudiants, (13 753 à Brest/Plouzané, 2 384 à Quimper et 361 à Morlaix) l'Université de Bretagne occidentale (UBO) est le premier établissement d'enseignement supérieur dans le Finistère. Elle rassemble 60% des étudiants post-bac dans le Finistère.

La présence de l'université dans le Finistère permet aux jeunes Finistériens de poursuivre des études supérieures sans être obligés de quitter leur région.

En outre, l'UBO représente 4 460 emplois, soit un emploi pour quatre étudiants. Ce chiffre se décompose de la manière suivante : 2 175 emplois directs, 303 emplois indirects et 1 983 emplois induits.

Selon l'étude, rendue publique le 13 novembre, l'université injecte 141 millions d'euros dans l'économie du Finistère. Ce chiffre comprend les dépenses des étudiants, des salariés de l'UBO et les commandes de l'université auprès des entreprises.

Alors que l'ouverture sur le monde représente un enjeu important pour l'économie bretonne, il faut souligner que 1 480 étudiants étrangers sont inscrits à l'UBO et que 200 étudiants français suivent une partie de leur cursus universitaire à l'étranger.

Investir dans l'enseignement supérieur est donc une nécessité pour l'économie finistérienne. L'UBO contribue à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises locales puisque 40% des diplômés de l'université travaillent dans le département, quelques mois après la sortie de leurs études.

Priorité à la jeunesse

« Tout l'enjeu, c'est d'aller vite. Une décision a été prise au cours de ce sommet : tous les pays qui auront adressé à la Commission européenne leur programme pour la mise en place de la garantie jeunesse pourront, dès le 1^{er} janvier, avoir la mise à disposition des financements correspondants. » À l'issue du sommet européen consacré à l'emploi des jeunes, qui s'est tenu à Paris le 12 novembre, François Hollande s'est montré à nouveau volontariste pour l'emploi des jeunes.



Un sommet pour l'emploi des jeunes

Alors qu'en France, le chômage des moins de 25 ans recule depuis cinq mois, une grande conférence européenne pour l'emploi des jeunes s'est tenue à l'Élysée. 45 milliards sont débloqués sur trois ans et les dirigeants européens se donnent deux ans pour instaurer une « *garantie pour la jeunesse* » à l'image de ce qu'a entrepris le gouvernement français.

Vingt-quatre chefs d'État et de gouvernement, le président de la commission et le président du Parlement européen s'étaient réunis à l'Élysée, pour un bilan d'étape de la mise en œuvre des décisions actées lors du premier sommet pour l'emploi des jeunes qui s'était tenu le 3 juillet dernier à Berlin. Le chômage des jeunes atteint en Europe des niveaux inquiétants. Près de 13 millions des moins de 25 ans sont sans emploi.

Ce sommet intervenait après plusieurs rencontres, car, depuis son élection, comme il s'y était engagé, François Hollande joue un rôle moteur, au sein de l'Union européenne, pour que l'emploi des jeunes devienne une priorité. Il se retrouve parfaitement, sur cette ligne, avec le président du Parlement européen, Martin Schulz, qui considère lui aussi que l'Union européenne doit être

exemplaire dans ce domaine. D'ailleurs, devant les socialistes réunis à La Rochelle, au mois d'août, Martin Schulz avait placé la question de l'emploi des jeunes comme l'un des axes forts de la campagne des socialistes européens pour la campagne européenne de l'année prochaine.

Il a fallu attendre le Pacte de croissance européen, signé en juin 2012, pour que la jeunesse devienne, sous l'impulsion de François Hollande, une priorité permanente des politiques des États.

Ensuite, des décisions fortes ont été prises au Conseil européen de février 2013. C'est en effet à cette occasion que fut acté le principe d'instituer une « *garantie pour la jeunesse* ».

Puis, à Berlin le 3 juillet, des pistes de travail précises ont été définies, en particulier pour les États et les services publics de l'emploi.

La conférence de Paris a permis de « **définir un calendrier et un objectif avec trois priorités : l'apprentissage, l'insertion dans le monde du travail et l'aide à la création d'entreprises. Le calendrier, c'est les deux prochaines années. L'objectif, c'est de pouvoir mettre en place la garantie jeunesse** », a résumé François Hollande



Martin Schulz et François Hollande

« La garantie jeunesse, c'est ce qui permettra à chaque jeune de pouvoir disposer d'un emploi ou d'une formation ou d'un accompagnement, c'est-à-dire d'une solution », a expliqué le président de la République.

Ce projet est une généralisation, au niveau européen, de la politique déjà menée par le gouvernement français ; en effet en France 10 000 jeunes bénéficient déjà de manière expérimentale, dans dix territoires, dont le Finistère, de la « *garantie jeunes* ». 🇫🇷

Vers les abstentionnistes en porte-à-porte

Aller à la rencontre des électeurs en porte-à-porte n'est pas une démarche naturelle. Cela s'apprend. C'est d'autant plus important que toutes les études montrent que ce contact direct entre les militants et les électeurs permet de convaincre.

C'est pour cette raison que le secrétariat fédéral à la formation a organisé, le 9 novembre à Brest, deux séances de formation pour apprendre à aller faire du porte-à-porte.

Dans un premier temps, les volontaires iront à la rencontre des habitants dans le cadre d'une campagne pour l'inscription sur les listes électorales : **« Aux municipales de 2008, l'abstention atteignait près de 50 % et près de 65 % sur les dernières européennes de 2009 »**, rappelle le secrétaire du comité de ville de Brest, Thierry Fayret.

L'absence de participation aux scrutins électoraux est souvent liée à une mauvaise



Exercice pratique avant d'aller en porte-à-porte

inscription sur les listes électorales. Après un déménagement, cette démarche n'est pas une priorité.

Or, pour pouvoir voter dans sa commune de résidence il faut s'inscrire au plus tard le 31 décembre qui précède l'élection. En outre, à côté des « mal-inscrits », on estime à 7 % le nombre d'électeurs « pas inscrits » sur les listes électorales.

Pour informer les futurs électeurs, la Fédération du Finistère a décidé de lancer une campagne d'information pour leur indiquer les démarches, assez simples et rapides, à accomplir afin qu'ils puissent participer aux scrutins de 2014. **« Car si on pense d'abord aux Municipales, il ne faut pas oublier que le 25 mai, on votera aussi pour les élections Européennes »**, précise Étienne Valois,

secrétaire fédéral à la formation.

Selon le cabinet Liegey, Muller et Pons, qui a étudié les résultats de la campagne présidentielle de 2012, 20 % des électeurs qui s'apprêtaient à voter pour Marine Le Pen ont finalement voté pour François Hollande, après avoir rencontré des volontaires du candidat socialiste, en porte-à-porte. 🇫🇷

Interview

Qui est Bill de Blasio ?

Avec Michèle Moreau

Les New-Yorkais viennent d'élire, à 73,6 % un maire démocrate alors que leur ville était gérée, depuis douze ans, par des Républicains. Michèle Moreau, membre de la section socialiste de New York, originaire de Saint-Nazaire, nous explique comment Bill De Blasio est devenu le nouveau maire de New York.

Cap Finistère : Qui est Bill de Blasio ?

Michèle Moreau : Il a 52 ans. C'est un militant démocrate de longue date. Il a fait ses études à la New York University et il a beaucoup milité sur le campus dans les années 70. Il a épousé une femme noire et, ce qui n'était pas banal à l'époque, ils ont passé leur voyage de noce à Cuba. Tout le monde savait qu'il allait gagner mais personne ne se doutait de l'ampleur de sa victoire.

Cap Finistère : La coupe afro de son fils ne suffit tout de même pas à expliquer son élection ?

Michèle Moreau : Non, mais sa famille a joué un grand rôle dans cette campagne qui fut très médiatique. Les De Blasio, famille métissée, représentent bien les New Yorkais. Car, même si de nombreux milliardaires vivent dans cette ville, il ne faut pas oublier que la grande majorité de la population est composée de salariés. Pour les électeurs, il était, un peu comme Barack Obama, le candidat de la diversité. Bill De Blasio a fait campagne sur un programme social. Il a annoncé qu'il mettra en place une taxe sur les très hauts revenus, un peu comme la taxe de 75 % de François Hollande. Il n'y a pas de chantage à l'exil fiscal ici, car les Américains peuvent difficilement échapper à l'impôt. Avec le produit de cette taxe, Bill De Blasio a annoncé qu'il va créer des places en crèches et dans les écoles et qu'il va lancer des programmes d'aides pour les plus pauvres.

Cap Finistère : Faut-il voir dans cette élection un signe d'espoir pour les démocrates ou est-ce un vote avant tout new-yorkais ?

Michèle Moreau : Il n'est vraiment pas facile de répondre à cette question. Il s'agissait avant tout d'une élection municipale et les électeurs se sont prononcés sur le programme défendu par Bill De Blasio.

Ils ont aussi rejeté son prédécesseur, Michael Bloomberg, à cause de son très mauvais bilan. Il était clairement le maire des riches. Il n'a rien fait pour les quartiers pauvres. Or, New York ne se limite pas à Manhattan. La politique répressive des Républicains a également été rejetée et les New-Yorkais n'ont pas cru à la fable du « laxisme démocrate », utilisé pendant la campagne par les Républicains.

Cependant, il faut aussi tenir compte du contexte national et les électeurs ont clairement sanctionné le parti républicain et surtout son aile droite et le tea party qui, par son intransigeance, a bloqué pendant près de deux semaines le fonctionnement de l'administration. 🇫🇷



Agenda

22 novembre
18 h 45 : Conseil fédéral
au local du PS à Brest.

2 décembre
20 h 00 : Assemblée
Générale de la
1^{ère} circonscription, à
Plomelin espace Kerné,
en présence de Pierre
Maille et Jean-Jacques
Urvoas, sur l'actualité
économique et sociale du
Finistère.

8 février
Journée fédérale des
secrétaires et trésoriers
de sections.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1026 - Vendredi 22 novembre 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Rythmes scolaires : l'exemple de Clohars-Carnoët



« Comme dans plus de 90 % des communes de France ayant adopté la réforme, les temps d'activités périscolaires (TAP) se passent bien à Kloar et donnent pleinement satisfaction », ont indiqué dans une tribune, publiée le 16 novembre, Jacques Juloux, maire de Clohars-Carnoët, Lydie Cadet-Kerneis, adjointe à l'action éducative, et Jérôme Le Bigaut, adjoint jeunesse et sports.

« Pour y parvenir toute la communauté éducative a été mobilisée. Les propositions et avis des conseils d'école ont été suivis, les personnels communaux ont été force de proposition et sont pleinement associés. Et cela marche... ! À ce jour 94 % des élèves sont inscrits et les retours sont positifs », se félicitent les élus.

« Comme dans toute innovation, le dispositif est amélioré au fur et à mesure pour répondre aux remarques formulées », précisent les élus. « Les ateliers proposés et les lieux de pratique sont maintenant mis en ligne. Des bilans réguliers ont été faits et continueront de l'être. Cette réforme change les habitudes et demande à chacun des efforts pour s'y adapter. Après deux mois de fonctionnement, il est trop tôt pour en tirer un bilan exhaustif. Mais, aujourd'hui, une certitude se dégage : les enfants apprécient ces temps nouveaux et selon des premiers retours d'enseignants, la demi-journée supplémentaire permet une meilleure attention des élèves lors des apprentissages ».

Tarifs sociaux de l'énergie

Le décret relatif à l'extension des tarifs sociaux de l'énergie, prévu par la loi du 15 avril 2013, est paru le 18 novembre au *Journal Officiel*.

Il permettra à terme de couvrir 4 millions de foyers et de les faire bénéficier de manière automatique des tarifs sociaux de l'énergie.

Le tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité et le tarif spécial de solidarité (TSS) pour le gaz sont attribués en

fonction des revenus et sont d'ores et déjà ouverts aux personnes disposant de revenus leur donnant droit à la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) et, depuis fin 2012, à l'aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé (ACS), soit 1,7 million de foyers bénéficiaires des tarifs sociaux environ. L'ajout du critère fondé sur le revenu fiscal de référence permettra à 4 millions de foyers de bénéficier des tarifs sociaux. Le tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité correspond à une réduction moyenne annuelle sur la facture de l'ordre de 100 euros.

- Le tarif spécial de solidarité (TSS) pour le gaz correspondant à une réduction qui varie entre 22 et 156 euros par an.

Pour la première fois, une trêve hivernale des coupures est instaurée pour l'électricité et le gaz pour tous les consommateurs, depuis le 1^{er} novembre 2013.

Un numéro vert est à la disposition des ménages qui souhaiteraient obtenir davantage d'informations :

- 0800 333 123 pour l'électricité,
- 0800 333 124 pour le gaz.

Lutte contre la fraude fiscale

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, le 5 novembre,

le projet de loi de lutte contre la fraude et la grande délinquance économique et financière, par 358 voix contre 198.

À cette occasion, Pierre Moscovici et Bernard Cazeneuve ont salué le travail effectué par les députés et les sénateurs. « *Profondément enrichi au cours de la discussion parlementaire, grâce à l'action des parlementaires siégeant sur tous les bancs et notamment celles des rapporteurs Yann Galut, Sandrine Mazetier, François Marc et Alain Anziani, ce projet de loi renforce considérablement les moyens des administrations fiscales et douanières, de la police et de la justice, dans leur lutte contre les fraudeurs, et allourdit les sanctions encourues par les contribuables qui se sont soustraits à leurs obligations au détriment des Français qui acquittent normalement leurs impôts. Il renforce également la coordination entre les administrations financières et la justice ainsi que la transparence de l'action répressive de l'administration fiscale.* »

Pour les deux ministres ce texte « *constitue une nouvelle étape dans la lutte déterminée du gouvernement contre la fraude fiscale et pour le rétablissement des comptes publics : un euro récupéré sur la fraude est un euro d'impôt en moins.* »

Annonces légales & judiciaires

SARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

DNCB
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 38, avenue du Général de Gaulle
29270 CARHAIX-PLOUGUER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2013 à BREST, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DNCB - **Forme** : Société à Responsabilité Limitée - **Siège social** : 38, avenue du Général de Gaulle (29270) CARHAIX-PLOUGUER - **Objet** : 1) À titre principal, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement ; 2) L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire - **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - **Capital** : 80 000 euros - **Gérant** : Monsieur Didier NICOLAS demeurant à SAINT-THONAN (29800) 3, Créac'h Coadic - **Immatriculation** : au RCS de BREST.

Pour avis.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires